

el

Secr 265

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION  
TENUE LE 29 JANVIER 1988 DE 15H00 A 19H30.  
-----

Vendredi le 29 Janvier 1988, le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif a dirigé une réunion de préparation des programmes d'activités pour l'exercice 1988 et de la réunion des Encadreurs Préfectoraux et des Directeurs des Centres de Formation des Jeunes.

Participaient à cette réunion:

- Monsieur MUGEMA Romuald, Secrétaire Général,
- Monsieur MBATEYE Thomas, Directeur Général du Mouvement Coopératif,
- Monsieur MUNYAMBARAGA Narcisse, Directeur Général de la Jeunesse,
- Monsieur NJANGWE Philippe, Directeur des Sports,
- Monsieur KAYOBOKE Ferdinand, Directeur de la Planification, Evaluation et Inspection des Projets,
- Monsieur NKULIKIYINKA J. Baptiste, Directeur du Folklore et des Loisirs,
- Monsieur BIKINDI Simon, Chef de Division Folklore,
- Monsieur MAHUNGU J. Bosco, Chef de Bureau Gestion des Crédits.

Avant d'aborder les deux points inscrits à l'ordre du jour, le Ministre a insisté pour que les documents sur les stratégies non encore prêts soient finalisés au plus tard le 30 Janvier 1988.

Il a également rappelé que chacun doit fournir un effort pour que le Rapport Annuel 1987 soit publié avec le mois de février 1988.

Après ce rappel des travaux urgents, le Ministre a précisé les directives devant guider l'élaboration des programmes d'activités pour 1988 et la préparation de la réunion des Encadreurs Préfectoraux et des Directeurs des Centres de Formation des Jeunes.

1. Réunion des Encadreurs Préfectoraux et des Directeurs des C.F.J.

La réunion des Encadreurs et des Directeurs des C.F.J. se tiendra au MIJEUCOOP Lundi le 1 Février 1988 à partir de 9H00.

.../...

Elle a pour objectif de sensibiliser les Encadreurs et les Directeurs sur leur travail et d'examiner avec eux les programmes d'activités arrêtés pour 1988.

Désormais la réunion des Encadreurs Préfectoraux et des Directeurs des C.F.J. aura lieu une fois tous les trois mois et celle des Encadreurs Communaux une fois tous les deux mois sous la direction de l'Encadreur Préfectoral.

Le programme prévu de la réunion du 1 Février 1988 se présente comme suit :

- Duverture : Ministre.

- Communications:

- Secrétaire Général:
  - Elaboration des Projets
  - Confection du rapport de recensement des intervenants non gouvernementaux dans les secteurs de la Jeunesse, des Coopératives et des Sports et Loisirs
  - Suivi des activités relevant de notre département (construction des Stades, appui aux jeunes, organisation des sports).

- Directeur Général de la Jeunesse :

- Evaluation du Festival 1987
- Exécution de l'Inventaire des Activités des Jeunes.

- Directeur Général du Mouvement Coopératif :

- Directives sur la campagne café
- Inventaire des coopératives à agréer
- Elaboration des dossiers de demande de crédits
- Ecoulement des produits par échanges entre coopératives
- Directives sur redressement des Silos Coopératifs
- Directives sur la gestion des moyens de déplacement.



- Elaboration du guide de l'entraîneur et du guide des loisirs,
- Formation des entraîneurs du Ballet
- Préparation des Manifestations du V Juillet 1988,
- Lancement du Centre de Formation en Musique,
- Commande d'instruments de musique,
- Création du musée pour le Ballet,
- Valorisation du Cercle DRYVERS de NYABISINDU.

### 3. Domaine de la Jeunesse:

- Inventaire des activités productives des jeunes
- Redynamisation de la formation dans les C.F.J. par la formation par cohortes
- Redynamisation de l'encadrement des jeunes par la formation dans les C.C.D.F.P.
- Inspection et contrôle de la production dans les C.F.J.
- Appui à la production des C.F.J. et des Groupements Socio-Economiques des Jeunes: en dehors des crédits, prévoir des subventions à titre d'encouragement aux petits groupements
- Organisation des concours des groupements des jeunes, des C.F.J. et des CERAI: l'objectif est de stimuler et appuyer ces différentes unités de production; faire diversifier les secteurs de production et pousser les jeunes à s'adapter aux problèmes nouveaux des secteurs non agricoles comme l'artisanat;
- Commercialisation des produits des C.F.J. et des groupements socio-économiques des jeunes. Le crédits doit leur permettre l'augmentation de la production et l'acquisition de nouveaux moyens de production
- Suivi de la construction de la Maison des Jeunes à KIGALI
- Organisation du Festival de la Jeunesse 1988
- Recrutement et Recyclage des Instructeurs des C.F.J.: stages prévus par le Centre IWACU et le MINIFOP
- Etude de l'A.M. portant modalités de collaboration du MIJEUCOOP avec les Mouvements de Jeunesse.

### 4. Domaine des Coopératives:

- Elaboration des matériels didactiques
- Formation des membres des coopératives
- Agrégation des coopératives

- **Directeur Général des Sports et Loisirs :**

- Rôle de l'Encadreur dans l'organisation des activités sportives
- Directives sur l'actualisation du recensement des sports traditionnels
- Initiatives à prendre dans l'organisation de différents championnats
- Création des comités préfectoraux des sports et loisirs.

- **ORINFOR :**

- Directives et informations sur l'émission "EJO NZAMERA NTE?"
- Programmes d'activités en faveur des jeunes.

- Clôture : Secrétaire Général.

2. Programmes d'Activités 1988.

L'examen des programmes d'activités de chaque service pour 1988 a retenu les activités principales suivantes :

1. Domaine des Sports:

- Formation des arbitres et des entraîneurs dans les différentes disciplines,
- Elaboration des règlements de Sports (Football, Basketball, Handball, Volleyball, Tennis et KARATE),
- Commandes des équipements : coupes et trophées, ballons de handball, anneaux de Basketball notamment,
- Infrastructures : élaboration des plans-types de terrains pour Football, Handball, Basketball et Volleyball pour les Communes, aides pour l'aménagement de quelques uns.

2. Domaine du Folklore:

- Constitution d'une phonothèque pour les besoins du Ballet National,
- Redynamisation du Ballet National: recrutement de nouveaux talents et programmation des périodes d'entraînement et d'exhibitions; travail avec le comité de redynamisation,

.../...

- Tournée de sensibilisation sur la nouvelle loi, l'élaboration des dossiers de demandes de crédits et l'utilisation des crédits
- Evaluation des concours coopératifs
- Préparation des Arrêtés portant exécution de la nouvelle Loi sur les organisations coopératives
- Gestion du fonds de garantie auprès des Banques Populaires
- Redressement des Silos Coopératifs
- Liquidation de la CECOBM
- Sensibilisation sur le thème de l'année.

Domaine de la Planification:

Il a été demandé au Secrétaire Général d'étudier avec les Directeurs Généraux concernés les attributions des deux Volontaires du CORPS DE LA PAIX en insistant sur le secteur COMMERCIALISATION et CREDIT.

De même, il doit redynamiser la coopération en commençant par la mise à jour de tous les dossiers.

Pour toutes les activités retenues, le Ministre a demandé d'évaluer leur coût à concurrence du budget alloué à notre département pour cette année. Il a demandé en outre que soient comptabilisés les coûts des brochures à éditer.

Fait à Kigali, le 30/01/1988

Le Président de la Réunion:

NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM.-

Ministre de la Jeunesse et  
du Mouvement Coopératif.

Le Rapporteur:

HATEGEKIMANA Emmanuel.

